

Séance du Conseil participatif de la faculté des Sciences de la Société N°2 du mardi 14/11/2017 à 12h15
(6220)

PROCES-VERBAL No 2

Présent(es) en séance :	<u>Corps professoral</u> : Patrick Badillo ; Rémi Baudoui ; Mathieu Couttenier ; Frédéric Giraut ; Simon Hug ; Anne Sgard <u>Corps du CER</u> : Jamieson Myles <u>Corps des étudiants</u> : Matthieu Debief ; Nesrine Ghulam ; Léonhard Unterlerchner <u>Corps du PAT</u> : Sandrine Billeau ; Blaise Dupuis
Excusé(es) :	<u>Corps professoral</u> : Mathilde Bourrier donne procuration à Blaise Dupuis ; Luisa Gagliardi donne procuration à Mathieu Couttenier <u>Corps du CER</u> : Pablo De Roulet ; Marlyse Debergh donne procuration à Jamieson Myles
Absent(es) :	<u>Corps du CER</u> : Arkan Akin <u>Corps des étudiants</u> : Marta Marques Castanheira
Invité(es) :	<u>Conseiller aux études</u> : Gaëtan Clavien
Sont également présent(es) :	<u>Doyen</u> : Bernard Debarbieux <u>Vice-doyen-ne-s</u> : Matteo Gianni ; Sandra Lavenex <u>Administratrice</u> : Laurence Bonapera <u>Etudiants</u> : Tassotti Gianni ; Flavio Greco
Procès-verbal assuré par	Murielle Grolimund
Information sur la séance :	

1. Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers
2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
3. Accueil des nouveaux membres
4. Élections de la Présidence et du Bureau du Conseil participatif (quorum des présences requis)
5. Détermination des prochaines séances du conseil participatif
6. Proposition de modus operandi pour l'auto-évaluation du fonctionnement facultaire
7. Désignation du/de la Doyen/ne et de son équipe (quorum des présences requis)
8. Adoption du règlement de la commission éthique
9. Modification de la composition du comité scientifique du doctorat en démographie
10. Modification de la composition du comité scientifique du Master en Etudes Genre
11. Modification de la composition du comité scientifique du Doctorat en science politique
12. Modification de la composition du comité scientifique du Bachelor en sciences politiques
13. Modification de la composition du comité scientifique du Master en socioéconomie
14. Modification de la composition du comité scientifique du Master en géographie politique et culturelle
15. Constitution du comité scientifique du certificat de méthodes quantitatives pour les sciences sociales
16. Modification de la composition de la commission de l'enseignement
17. POUR INFORMATION - Modification de la composition de la commission de renouvellement
18. POUR INFORMATION - Modification de la composition de la commission de planification
19. POUR INFORMATION - Constitution de la commission VAE (Validation des acquis de l'expérience)
20. Formations continues 2017-2018 et comités directeurs - Correction
21. Modification du CAS Emplois et Salaires (ancien titre "politiques de l'emploi et des salaires")
22. Modification du CAS Penser les risques pour mieux gérer les crises et abandon du DAS correspondant
23. Modification du comité directeur du CAS en politique sociale
24. Modification mineure du règlement d'organisation de la Faculté SdS
25. Règlement d'organisation des centres interfacultaires n'immatriculant pas d'étudiants
26. Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard le 10 novembre 2017)
27. Divers

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
1	Conseil participatif	Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers		L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. Pas de divers annoncé.	
2	Conseil participatif	Approbation du procès-verbal de la séance précédente		Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.	
3	Conseil participatif	Accueil des nouveaux membres	M. Rémi Baudoui, membre du corps professoral en remplacement de la professeure Annabelle Lever M. Léonhard Unterlerchner, membre du corps des étudiants, en remplacement de Romain Gauthier (en attente de confirmation du rectorat)	Bienvenue et présentation des nouveaux membres.	
4	Conseil participatif	Élections de la Présidence et du Bureau du Conseil participatif (quorum des présences requis)	"La présidence ne peut être élue que si les 2/3 des membres sont présents ou représentés. Les modalités d'élection de la Présidence et du Bureau sont décrites dans le Règlement interne du Conseil participatif (voir en annexe). Les candidatures peuvent être déposées auprès de l'administratrice. La nouvelle présidente est issue d'un autre corps que la présidente sortante sauf en cas d'absence de candidate déclarée d'un autre corps. L'élection de la présidence et du bureau se déroule en trois temps : d'abord le/la Président/e ensuite le/la vice-président/e puis le bureau Président/e « L'élection de la présidente a lieu au scrutin secret et uninominal. Est élue la candidate qui obtient la majorité relative des suffrages des membres présents ou représentés ». Vice-président/e <i>Rappel : selon le Règlement, le/la vice-président/e ne peut être membre du même corps que le/la Président/e.</i> Bureau « Le bureau est composé de la présidence élue et de deux autres membres, chacun issu d'un des corps restant. Si un corps n'arrive pas à se mettre d'accord sur cette désignation, le Conseil procède à une	Le quorum des présences étant atteint, l'élection de la Présidence peut avoir lieu. Aucune autre annonce de candidature n'est déposée pour la Présidence. Le professeur Patrick Badillo est élu par 13 oui et 2 abstentions. Sandrine Billeau est élue à la vice-présidence par 14 oui et 1 abstention. Nesrine Ghulam et Marlyse Debergh sont élues membres du bureau à l'unanimité.	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p><i>élection, à la majorité relative, parmi les candidates proposées par ledit corps. »"</i></p> <p>Lors de la dernière séance du conseil participatif du 5 octobre 2017 aucune candidature n'a été proposée, l'élection a dû être reportée.</p> <p>M. Patrick Yves Badillo, membre du corps professoral a déposé sa candidature pour cette élection.</p> <p>Blaise Dupuis remercie le conseil participatif pour la confiance témoignée et assure qu'il a eu beaucoup de plaisir durant cette année de présidence, notamment à faire émerger certaines problématiques.</p> <p>M. Patrick Badillo remercie le conseil participatif pour son élection à la présidence. Il confirme l'importance du conseil participatif pour la faculté et se réjouit de pouvoir contribuer aux orientations et débats qui doivent se développer dans ce conseil. Il apprécie que tout se déroule de façon régulière et efficace.</p>		
5	Décanat	Détermination des prochaines séances du conseil participatif	<p>Pour information, date des prochains collèges des professeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ^ 28 novembre 2017 : de 12 h à 14 h ^ 19 décembre 2017 : de 12 h à 14 h ^ 20 février 2018 : de 12 h à 14 h <p>M. Patrick Badillo propose que les prochains conseils participatifs se déroulent le mardi à 12h15. Sauf celui de décembre qui aura lieu après le deux prochains collèges des professeurs (novembre et décembre), car il doit avoir lieu avant la fermeture de fin d'année.</p>	<p>Dates des prochains Conseils participatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mercredi 20 décembre à 12 h15 ; - mardi 6 mars à 12h15 	
6	Décanat	Proposition de modus operandi pour l'auto-évaluation du fonctionnement facultaire	<p><i>"Quatre ans après le lancement de la nouvelle faculté (projet facultaire fin 2013, stratégie et plan d'action en 2014), il est utile de faire le point sur les réformes engagées. Ce travail d'évaluation sera conduit tout au long des 6 prochains mois pour permettre ensuite au futur décanat d'esquisser une stratégie pour les quatre prochaines années."</i></p> <p>Le collège des professeurs, le conseil participatif et les associations d'étudiants seront approchés afin de recueillir leurs avis et permettre d'améliorer le fonctionnement.</p> <p>Le professeur Simon Hug souhaiterait obtenir des informations quant aux ressources octroyées à la Faculté concernant plus particulièrement le BARI qui demande un encadrement d'étudiants très important. Le Doyen indique qu'une convention de prestations entre le GSI et la Faculté est en cours d'établissement. Le Doyen précise qu'il a été convenu de faire un point spécifique avec les directeurs de subdivisions impliquées dans le BARI.</p>	-	<p>Importance de l'organisation des remontées d'informations. Échanges et discussions.</p>

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
7	Décanat	Désignation du/de la Doyen/ne et de son équipe (quorum des présences requis)	<p>Conformément au règlement d'organisation SdS, le président sortant du conseil participatif a initié une procédure de désignation du prochain ou de la prochaine doyen-ne. Cette commission composée de M. Arkan Akin, M. Matthieu Debief et M. Blaise Dupuis a recueilli la candidature unique de l'actuel Doyen, le professeur Debarbieux.</p> <p>Lors de la séance du collège des professeurs qui s'est tenue le 24 octobre 2017, les professeurs et le MER présents ont donné un préavis favorable (par 25 oui et 2 abstentions) au renouvellement du mandat de l'actuel Doyen le professeur Bernard Debarbieux.</p> <p>Un document comportant le bilan des 3 dernières années et une déclaration programmatique établis par le professeur Debarbieux était joint à l'ordre du jour.</p> <p>Présentation de Bernard Debarbieux qui souhaite travailler dans la continuité. Il se réfère au document cité ci-dessus, son programme n'est pas très formel mais général. C'est un programme d'action qui pourra être soumis à discussion.</p> <p>Concernant l'équipe décanale, Bernard Debarbieux précise qu'il a donné la priorité à l'équipe actuelle du décanat. Lucio Baccaro a annoncé qu'il ne souhaitait pas faire partie de la future équipe décanale en raison de sa nomination à l'institut Max Plank. Sandra Lavenex et Matteo Gianni ont indiqué qu'ils étaient prêts à renouveler leur mandat. Le Doyen a approché la professeure Claudine Burton-Jeangros qui a accepté de rejoindre l'équipe.</p> <p>Les dicastères seront à répartir entre l'équipe décanale afin de garantir une bonne transition des dossiers.</p>	<p>Le conseil participatif désigne M. Bernard Debarbieux à la fonction de Doyen de la Faculté à l'unanimité (15 oui)</p> <p>Le conseil participatif désigne Mmes Sandra Lavenex, Claudine Burton-Jeangros et M. Matteo Gianni à la fonction de vice-Doyen-ne-s de la Faculté à l'unanimité (15 oui)</p>	
8	Décanat	Adoption du règlement de la commission éthique	<p>Rappel : <i>La Faculté des sciences de la société de l'Université de Genève institue une Commission facultaire d'éthique de la recherche. Elle fonctionne selon les principes de la Charte d'éthique et de déontologie de l'Université et agit en complément de la Commission universitaire d'éthique de la recherche de l'Université de Genève et de la Commission cantonale d'éthique de la recherche (CCER). Cette dernière remplit les tâches qui lui sont assignées par la loi fédérale relative à la recherche sur l'être humain (RS 810.30), qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2014 et qui s'applique à la recherche sur les maladies humaines et sur la structure et le fonctionnement du corps humain.</i></p>	<p>Le règlement de la commission éthique est adopté à l'unanimité</p>	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>La commission d'éthique sera indiquée comme l'une des commissions permanentes de la faculté dans le règlement d'organisation.</p> <p>Blaise Dupuis qui présente ce règlement indique que la commission aura aussi un rôle d'animation et de sensibilisation aux enjeux éthiques de la recherche. Selon le règlement, les quatre corps y seront représentés.</p> <p>Début 2017, il y a eu un workshop sur l'éthique de la recherche. L'idée est que chaque année ce workshop soit organisé avec une thématique définie permettant aux chercheurs de se rencontrer. Il devrait y avoir un retour du workshop de février 2017 et l'annonce de la thématique pour 2018.</p> <p>Le règlement a été validé par le service juridique du rectorat. Il figurera sur notre site internet dans les semaines à venir.</p> <p>Le professeur Simon Hug fait remarquer que dans le règlement il est mentionné que la commission "<i>approuve la réalisation du projet</i>" et souhaiterait avoir des précisions ; que ce passe-t-il en cas de refus ? Blaise Dupuis indique que la commission donne un préavis. Il précise également qu'à l'heure actuelle aucun bailleur de fonds n'a accepté une recherche avec un préavis négatif. En cas de conflit, la commission universitaire prend le relai.</p>		
9	Conseil participatif	Modification de la composition du comité scientifique du doctorat en démographie	Mme Clémentine ROSSIER M. Philippe WANNER M. Eric WIDMER CAE: M. Mathieu PETITE CER: Jonathan Zufferey ETU :	La modification de la composition du comité scientifique du doctorat en démographie est adoptée à l'unanimité	
10	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique du Master en Études Genre	Mme Lorena PARINI - Directrice Mme Delphine GARDEY Mme Marylène LIEBER M. Jean-François STASZAK CAE: M. Mathieu PETITE CER: M. Julien DEBONNEVILLE ETU: Mme Stéphanie CARNEIRO NUNES remplacée par Kévin SANCHEZ	La modification de la composition du comité scientifique du Master en Études Genre est adoptée à l'unanimité	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
11	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique du Doctorat en science politique	Nathalie Giger (Directrice) Mme Annabelle LEVER sera remplacée par Matteo Gianni M. Thomas SATTLER CER : M. Stéphane DAVIDSHOFER CAE : M. Gaetan CLAVIEN	La modification de la composition du comité scientifique du Doctorat en science politique est adoptée à l'unanimité	
12	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique du Bachelor en sciences politiques	Rémi BAUDOUI Annabelle LEVER - Démission Frédéric VARONE CAE : Gaetan CLAVIEN CER : Roy GAVA ETU : Amandine BARRING ETU : Alina DATSII	La modification de la composition du comité scientifique du Bachelor en sciences politiques est adoptée à l'unanimité	
13	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique du Master en socioéconomie	M. Jean-Michel BONVIN Mme Jaya KRISHNAKUMAR (GSEM) M. Philippe WANNER Mme Solène MORVANT-ROUX CAE : M. Mathieu PETITE CER : Mme Aris MARTINELLI CER : Mme Aline DUVOISIN remplacée par Mme Aljoscha LANDOES ETU: M. Timothée FLÜCKIGER remplacé par M. Martin MALINOVSKI	La modification de la composition du comité scientifique du Master en socioéconomie est adoptée à l'unanimité	
14	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique du Master en géographie politique et culturelle	M. Jean-François STASZAK M. Joerg BALSIGER Mme. Juliet FALL M. Ruggero CRIVELLI Mme Anne SGARD Mme Clémence LEHEC remplacée par Mme Mélanie Pétrémont M. Mathieu PETITE Mme Carinne DOMINGOS	La modification de la composition du comité scientifique du Master en géographie politique et culturelle est adoptée à l'unanimité	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
15	Décanat	Constitution du comité scientifique du certificat de méthodes quantitatives pour les sciences sociales	Clémentine ROSSIER - Directrice Prof. Hy DAO, Prof. Simon HUG, M. Jean ROCHAT, M. Matthias STUDER CAE : M. Gaetan CLAVIEN	La constitution du comité scientifique du certificat de méthodes quantitatives pour les sciences sociales est adoptée à l'unanimité	
16	Décanat	Modification de la composition de la commission de l'enseignement	Prof. : Matteo GIANNI (représentant du Décanat) : président Prof. : Annabelle LEVER - Démission Prof. : Hy DAO Prof. : Claudine BURTON-JENGROS Prof. : Bruno AMABLE CER : Loic PIGNOLO CER : Jean ROCHAT CER : Didier PECLARD (MER) CER : Gaëtan CLAVIEN (CAE) Etu. : Alina DATSII Etu. : Liala CONSOLI PAT : Miriam BLUM PAT : Nicolas ARNI-BLOCH	La modification de la composition de la commission de l'enseignement est adoptée à l'unanimité	
17	Décanat	POUR INFORMATI ON - Modification de la composition de la commission de renouvellement	Composition de la commission renouvellement <i>Premiers renouvellements :</i> Prof. : Sandra LAVENEX (représentante du Décanat) : présidente Prof. : Annabelle LEVER sera remplacée par le prof. Rémi Baudoui (actuellement suppléant) Prof. : Anne SGARD Prof. : Claudine BURTON-JENGROS Prof. : Marco GIUGNI CER : Jamieson MYLE Etu. : Pauline DOTRENS PAT : Sandrine BILLEAU BEUZE Suppléants : Profs Mathilde BOURRIER et Rémi BAUDOUI qui sera remplacé par la prof. Giovanna DI MARZO	-	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p><i>Et pour les renouvellements subséquents :</i> Prof. : Sandra LAVENEX (représentante du Décanat) : présidente Prof. : Annabelle LEVER sera remplacée par le prof. Rémi Baudoui (actuellement suppléant) Prof. : Anne SGARD Prof. : Claudine BURTON-JENGROS Prof. : Marco GIUGNI Suppléants : Profs Mathilde BOURRIER et Rémi BAUDOUI qui sera remplacé par la prof. Giovanna DI MARZO</p>		
18	Décanat	POUR INFORMATI ON - Modification de la composition de la commission de planification	Prof. : Bernard DEBARBIEUX Prof. : Pascal SCIARINI Prof. : Jean-François STASZAK Prof. : Mathilde BOURRIER Prof. : Juan FLORES remplacé par le prof. Bruno Amable CER : Leah KIMBER Etu. : Joanna HAUPT PAT : Sylvie HUBER	-	
19	Décanat	POUR INFORMATI ON - Constitution de la commission VAE (Validation des acquis de l'expérience)	Extrait du règlement concernant la procédure de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) <i>Article 5 Commissions VAE des facultés et des UER</i> 1. Le/la doyen-ne ou directeur-trice de la faculté ou de l'UER concernée désigne une commission VAE pour sa faculté ou son UER qui comprend entre 3 et 8 membres. M. Gaetan Clavien (CAE) Président M. Marc Pochon, conseiller VAE (voix consultative) Profs. Mathilde Bourrier et Frédéric Varone, membres non permanents seront appelés à être remplacés par les directeurs de programme concernés.	-	
20	Décanat	Formations continues 2017-2018 et comités directeurs - Correction	Rajout du certificat de formation continue en innovation sociale ; ce certificat a été adopté par le collège des professeurs du 24/02/2017 et par le conseil participatif du 9/03/2017	Le rajout du certificat de formation continue en innovation sociale est adopté à l'unanimité	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
21	Décanat	Modification du CAS Emplois et Salaires (ancien titre "politiques de l'emploi et des salaires")	<p>Le CAS en Politiques de l'emploi et des salaires a été avalisé par les instances facultaires de la SdS l'année précédente. Le Professeur Philippe Wanner en tant que membre du comité directeur avait alors accepté de reprendre ad-intérim la direction de la formation pour l'édition qui s'est achevée en juin 2017. La formation sera dorénavant sous la direction du professeur Lucio Baccaro. Le titre sous lequel a été créé cette formation à savoir « politiques de l'emploi et des salaires » n'a pas l'impact escompté, notamment auprès du secteur privé, raison pour laquelle il a été décidé de modifier le titre en "Emplois et Salaires".</p> <p>Pour information, lors de la validation par le collège des professeurs et le conseil participatif en juin 2017 de toutes les formations continues de la Faculté pour l'année 2017-2018 ce CAS a été présenté sous le nom "Certificat de formation continue en "Marché du travail et Négociation collective " <i>Certificate of Advanced Studies « Labour Market and Collective Bargaining »</i>"</p>	La modification du CAS Emplois et Salaires (ancien titre "politiques de l'emploi et des salaires") est adoptée à l'unanimité	
22	Décanat	Modification du CAS Penser les risques pour mieux gérer les crises et abandon du DAS correspondant	<p><i>"Le Certificat de formation continue "Face aux risques: décider et intervenir" a été initié au début des années 2000 avec des journées de formation, qui ont évolué vers un Certificat de formation continue dès 2010. L'évaluation de la formation réalisée en 2016 par le bureau-qualité de l'Université de Genève a souligné l'originalité du programme et relevé parmi les forces de la formation: son ancrage dans les sciences sociales, l'investissement des responsables et la qualité des échanges entre intervenants et participants mais également entre les participants issus de milieux divers entre eux, ainsi que l'adaptation des contenus aux risques et crises récents et aux travaux scientifiques qui y sont associés. Le rapport du comité d'experts et les recommandations qui y sont formulées ont conduit les responsables à reformuler l'intitulé et les objectifs de la formation et à renouveler le comité scientifique en vue d'adapter les contenus aux demandes des professionnels et d'identifier de nouveaux publics pour la prochaine édition du certificat.</i></p> <p><i>Le nouveau programme est proposé uniquement sous le format d'un CAS et le format DAS proposé en 2016-2017 est abandonné."</i></p>	La modification du CAS "Penser les risques pour mieux gérer les crises" et l'abandon du DAS correspondant sont adoptés à l'unanimité	
23	Décanat	Modification du comité directeur du CAS en politique	<p>Prof. Jean-Michel Bonvin, UNIGE Prof. Frédéric Varone, UNIGE Dr. Stéphane Rossini, chargé de cours, UNIGE Dr. Pierre Kempeneers, collaborateur scientifique III, UNIGE M. Michel Berclaz, Direction générale de l'action sociale, DGAS</p>	La modification du comité directeur du CAS en politique sociale est adoptée à l'unanimité	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
		sociale	M. Dominique Froidevaux, CARITAS M. Christophe Dunand, REALISE Prof. Barbara Lucas, Haute école de travail social de Genève (HETS, HES-SO) Prof. Anne-Sylvie Dupont, Département de droit public, Faculté de droit, Université de Genève		
24	Décanat	Modification mineure du règlement d'organisation de la Faculté SdS	Modifications en pages 9, 16 et 17. Page 9 : rajout d'un paragraphe relatif au statut de chercheuse associée dans les départements. Page 16 : rajout de la commission d'éthique dans la liste des commissions permanentes Page 17 : Rajout de la mention (<i>en principe</i> de la Faculté) pour la nomination d'une officière de liaison Uni-Armée.	La modification mineure du règlement d'organisation de la Faculté SdS est adoptée à l'unanimité	
25	Décanat	Règlement d'organisation des centres interfacultaires n'immatriculent pas d'étudiants	<i>"Les centres sont des entités très différentes les unes des autres que ce soit par leur taille, leurs structures et leurs buts. Cette disparité se manifeste également au niveau des règlements d'organisation. Une première harmonisation des règlements d'organisation a eu lieu en 2012 pour clarifier les principes de nomination et d'engagement des professeurs, des MER et des chargés de cours. Suite à des discussions au sein du CRD (séance du 11 avril 2016), un groupe de travail, composé de Micheline Louis-Courvoisier, Michel Oris, Stéphanie Schmid, Pablo Achard et Liliane Zossou, a travaillé sur un nouveau modèle de règlement d'organisation. Dans un premier temps, il a réfléchi à un règlement qui serait appliqué aux centres interfacultaires n'accueillant pas d'étudiants et qui puisse être aussi léger que possible. Le Rectorat propose que les Conseils participatifs des facultés se prononcent sur le modèle de règlement d'organisation, et donnent délégation aux Conseils décanaux pour valider l'adaptation des RO des divers centres interfacultaires."</i>	Le modèle de règlement d'organisation et la délégation aux Conseils décanaux pour valider l'adaptation des RO des divers centres interfacultaires sont approuvés à l'unanimité	
26	Conseil participatif	Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard le 10/11/2017)	Aucune question n'a été soumise à l'Administratrice		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
27	Conseil participatif	Divers	Aucun divers n'a été annoncé		

Fin de la Séance à 13h20